

*Le Président de la République Française*

*Sur le rapport du Ministre de l'Éducation nationale*

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

Vu l'arrêté du 10 Août 1941 pris par application de la loi du 19 Juillet 1941;

ARRÊTÉ

Article premier

Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général le site de l'Ermitage Ste Cécile à TOUROUZELLE (Aude) comprenant les façades élévations et toitures de l'Ermitage ainsi que ses abords et situé sur les parcelles cadastrales de Nos 190 et 181 693 à 705 de la commune de Tourouzelle appartenant aux propriétaires suivants

Commune de Tourouzelle	695, 696, 699, 705
CAUSSAT Melle, Tourouzelle	694
COUGET Montleur, Tourouzelle	698
RAMEL, Maire de Tourouzelle	181, 697, 702, 703, 704
SABATIER Pierre, Tourouzelle	693

Article 2°

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de Tourouzelle et aux propriétaires intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Pour ampliation

Le Sous-Chef du Bureau des  
Monuments Historiques et  
des Sites,

Paris, le 19 JUN 1942

Par autorisation  
Le Secrétaire Général des Beaux-Arts

L. HAUTECEUR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE  
ET  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

---

(DIRECTION DU PATRIMOINE)

---

LISTE  
DES IMMEUBLES PROTÉGÉS  
AU TITRE DES LÉGISLATIONS  
SUR  
LES MONUMENTS HISTORIQUES  
ET SUR LES SITES  
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE

(ARRÊTÉE AU 15 FÉVRIER 1981)

---

**Tourouzelles. —**

— Ermitage Sainte-Cécile, comprenant les façades, élévations et toitures de l'ermitage ainsi que ses abords (parcelles n<sup>os</sup> 180, 181, 693 à 705 du cadastre) [S. *Ins.* : 19 juin 1942].

AUDE

# TOUROUZELLE

CANTON: LEZIGNAN-CORBIERES

ARRONDI: NARBONNE

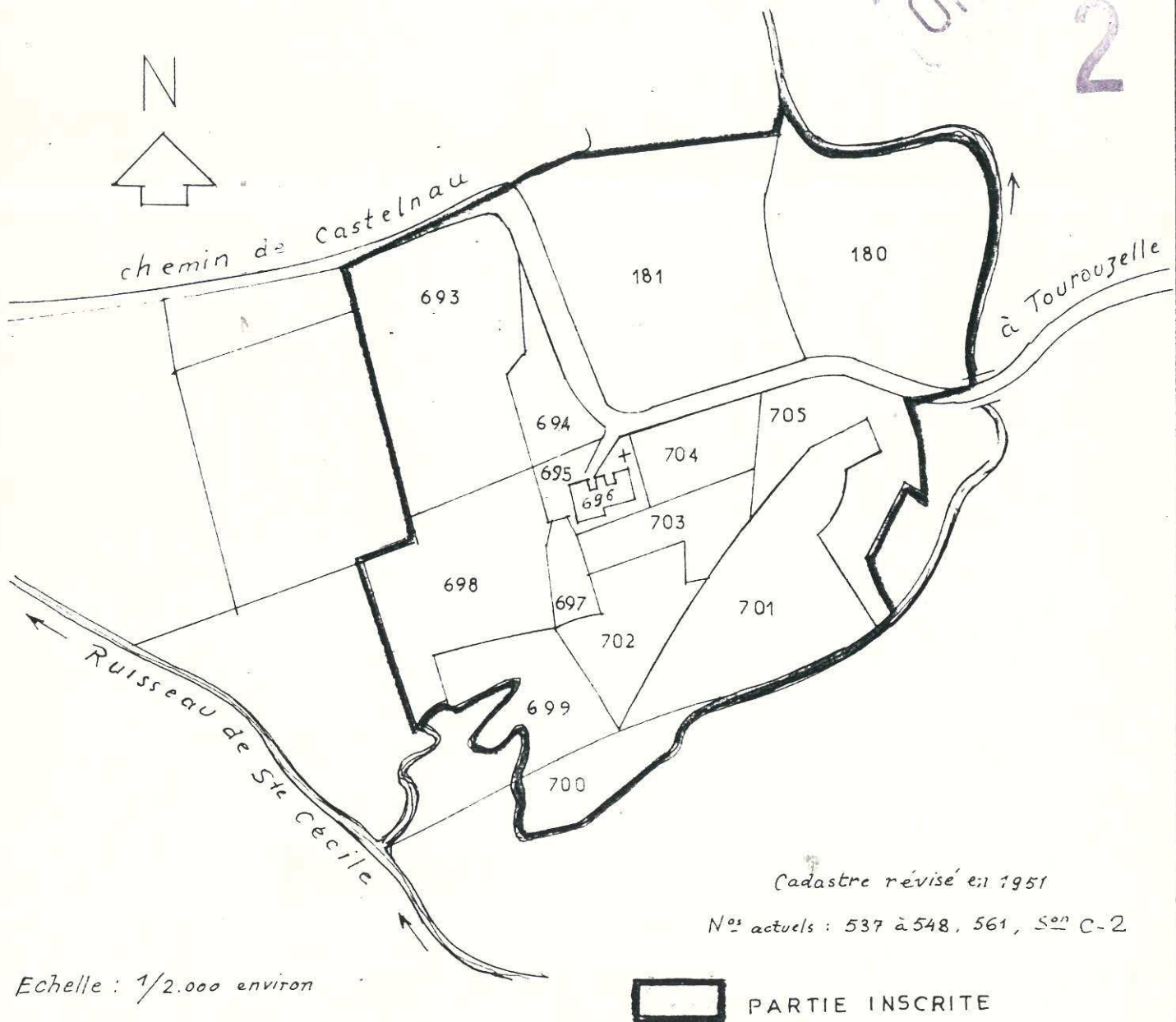
MICHELIN au 1/200 000

N° 83 pli 13



## SITE DE L'ERMITAGE SAINTE-CECILE

ORIGINAL 2



Est inscrit sur l'Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général, le Site de l'Ermitage Ste Cécile à TOUROUZELLE (Aude) comprenant les façades, élévations et toitures de l'Ermitage ainsi que ses abords et situé sur les parcelles cadastrales N° 480 et 181, 693 à 705 de la commune de TOUROUZELLE,

Arrêté du 19 Juin 1942

DÉPARTEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPOTS

6816 T

(Sept. 1970)

AUDE

SERVICE DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DOMANIALES

Section C

COMMUNE

CADASTRE

2° Feuille

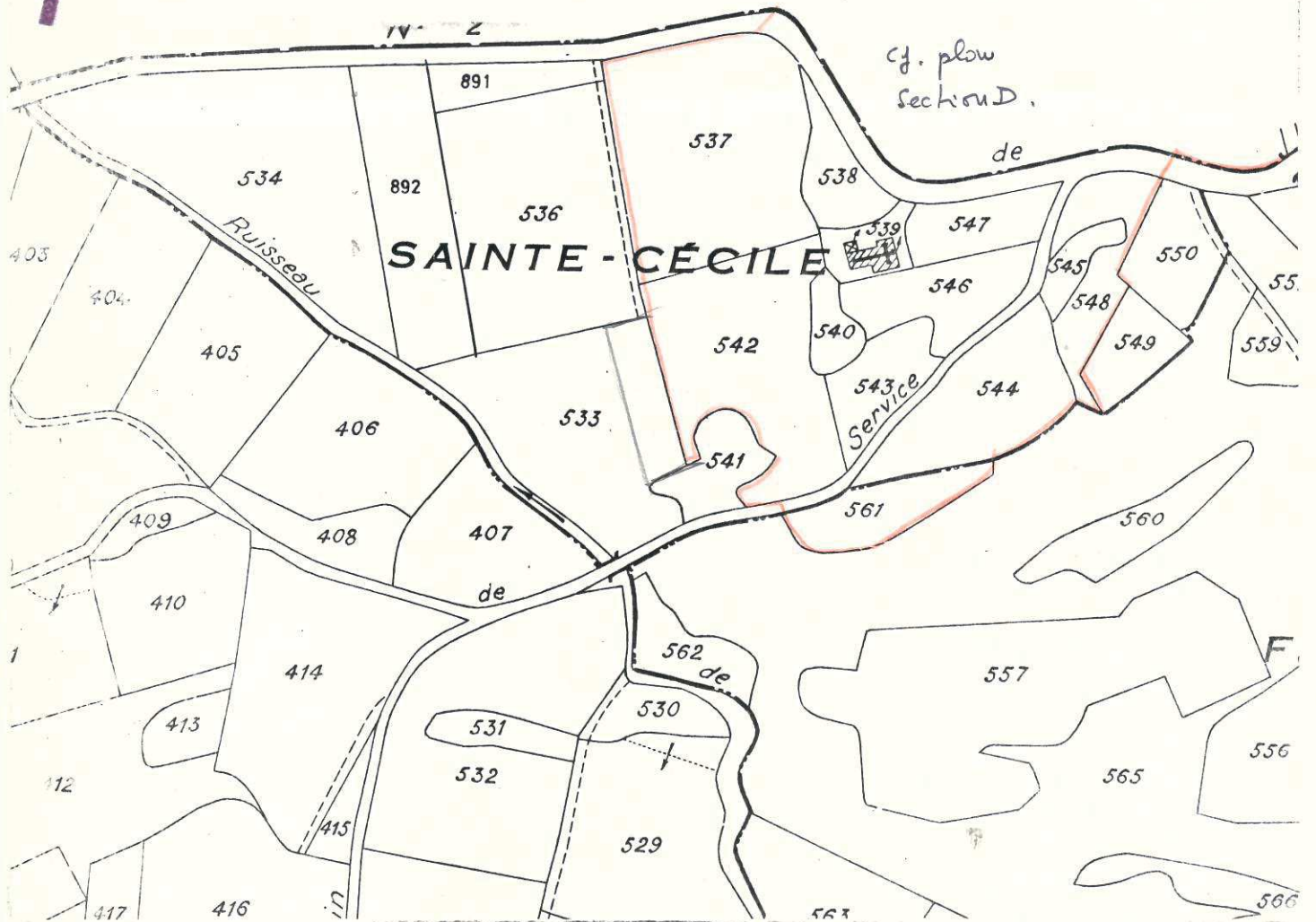
TouRouZELLE

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Echelle 1/2500

FEUILLE

ORIGINAL 3



° d'ordre au registre de constatation des droits: 21435  
ût du présent extrait: 2 F. 00  
ochet du Service d'origine:



Extrait certifié conforme au plan cadastral  
- à la date ci-dessous (1).  
- à la date du 15 janvier 1987.  
A NARBONNE  
le 23 06 87  
L'Inspecteur Central  
Chef du Centre Foncier

DEPARTEMENT  
AUDE  
COMMUNE  
Tourouzelle

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS  
SERVICE DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DOMANIALES  
CADASTRE

6816 T  
(Sept. 1976)

Section D  
4° Feuille

3

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Echelle : 1/2500



cf. plan section C.

FEUILLE

Ordre au registre de constatation des droits: 214355

Carton présent extrait: 7 F00

Carbnet du Service d'origine:



Extrait certifié conforme au plan cadastral  
à la date ci-dessous (1).  
à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1987 (1)

A NARBONNE,  
le 23 06 87.  
L'Inspecteur Central  
Chef du Centre Foncier,

DEPARTEMENT : AUDE.

COMMUNE : TOUROUZELLE.

SITE : Ermitage Sainte. Cécile.

ARRETE : Site usait le 19 juin 1942.

ORIGINAL 4

OBSERVATIONS

ANCIENNES REFERENCES		NOUVELLES REFERENCES		OBSERVATIONS
Sections	Parcelles	Sections	Parcelles	
9	180; 181. 693 à 705	C 2	537 à 540 542 à 548 561	Cadaastre révisé. Modifications parcellaires. Nombreuses imprécisions du plan joint à l'anite'. Périmètre sans changement. <i>un f : petite imprécision. Ouest</i>
		D.	72.	